



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DES VOSGES

Direction de la réglementation, des
collectivités locales et des élections
Bureau du contrôle de légalité
et de l'urbanisme

B.A.S. 4/2013

mai 2013

« Bon à savoir » marchés publics n°4/2013

Le prix dans les marchés publics Guide publié par la DAJ de Bercy

Issu d'une large concertation réunissant à Bercy fédérations professionnelles et acheteurs publics, le guide relatif au prix dans les marchés publics, qui n'a pas de valeur réglementaire, présente et explique le prix sous les angles juridiques et économiques à chaque étape du marché public.

Il est enrichi par les contributions et les questions fréquemment posées par les acheteurs.

Ainsi c'est avec des conseils pratiques et des illustrations qu'il encourage l'acheteur public à anticiper la question relative au prix le plus en amont possible, à rédiger précisément et clairement les clauses relatives au prix ou à ses variations, et, enfin à en suivre attentivement la mise en œuvre.

« Les marchés publics sont des contrats conclus à titre onéreux. Le prix payé pour l'exécution de ces contrats constitue la rémunération du titulaire. Cette rémunération est payée sur des deniers publics.

La détermination d'une juste rémunération est, par conséquent, importante [...].

Aucune des parties n'a donc intérêt à conclure un contrat déséquilibré, faisant courir un risque à l'un de ne pas obtenir les prestations attendues, à l'autre de ne pas être rémunéré au moins à hauteur de ce que lui coûtent les prestations. »

Le guide relatif au prix dans les marchés publics a notamment pour but de permettre aux acheteurs publics de mieux comprendre et de mieux utiliser les outils existants et de prévenir d'éventuels contentieux.

Vous pourrez le consulter à l'adresse suivante :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/marches-publics>